

# Approfondissement du référentiel de formation « Pompes à chaleur en habitat individuel »



## Objectifs pédagogiques

- Approfondir le référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » pour en assurer une bonne maîtrise.
- Aller plus loin dans les travaux pratiques, donner des compléments d'information sur les évolutions du domaine et leurs retranscriptions dans le référentiel de formation pour garantir une bonne animation pédagogique.



### Remarque :

Un formateur reconnu par Qualit'EnR depuis trois ans doit, à partir de la quatrième année, revalider pour une durée de 4 ans ses connaissances devant un jury. Ce stage permet de revalider les compétences du formateur pour le référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel ».

## Public

Formateur ayant été validé par un jury de formateurs sur le référentiel « Pompe à chaleur en habitat individuel »

## Pré-requis

Pour participer à cette formation, le formateur doit avoir été agréé par Qualit'EnR sur la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel ».

## Durée & période

- 2 jours de 8 heures + ½ journée de jury, soit 21 heures par stagiaire
- Le planning de cette formation est disponible à l'adresse suivante : <http://www.formation-enr.org>
- Inscription possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, sous condition de places disponibles

## Moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement

- **Modalités**
  - L'approfondissement du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » est organisé pour 10 stagiaires maximum.
- **Moyens pédagogiques**
  - Le support de formation est fourni à tous les stagiaires avant la formation.
  - Première journée consacrée à la reprise en main de la partie théorique du référentiel de formation, à des points que le stagiaire ne considère pas totalement maîtrisés afin d'en lever tout doute.
  - Deuxième journée consacrée à la partie pratique sur l'ensemble des TP du référentiel de formation.
- **Moyens d'encadrement**
  - Experts en pompes à chaleur de Qualit'EnR, avec une forte expérience de chantier et de formation.
- **Matériels**
  - La plateforme pédagogique possède tous les éléments conformes au cahier des charges de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR.

## Contenu

- Contexte réglementaire et marché des PAC
- Principe de fonctionnement et différents types d'installations de PAC
- Incitations financières et dossier administratif à remettre au client
- Dimensionnement d'une installation PAC et choix de configuration adaptée
- Installation (circuit hydraulique, frigorifique, systèmes aérauliques, géothermiques, 1/2

- électriques, acoustique)
- Mise en service et mesure
- Entretien et maintenance
- Diagnostic des pannes

## Évaluation & suivi

- **Evaluation**
  - Passage devant un jury : présentation d'une partie de la formation destinée aux professionnels de l'installation de pompes à chaleur, et réponses aux questions du jury, composé d'un formateur et d'un installateur référents.

Le jury aura pour objectif d'évaluer les connaissances techniques du stagiaire, sa maîtrise du référentiel « Pompe à chaleur en habitat individuel », sa capacité à présenter le contenu du référentiel ainsi que la qualité des réponses aux questions du jury.

- **Suivi**
  - Convention de formation envoyée à chaque stagiaire avant la tenue du stage.
  - Feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur.
  - Questionnaire d'évaluation du stage rempli par chaque stagiaire à la fin de la formation.
  - Attestation de stage transmise à chaque stagiaire après la formation.
  - Résultats envoyés à chaque stagiaire après la formation.
- **Sanction visée**
  - Dans le cas où le formateur réussit l'évaluation, il recevra une attestation d'agrément de Qualit'EnR pour la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel », valable 4 ans.

## Coût

1 300 € HT par personne pour les 3 jours.

## Inscription

Faire une demande :

- par courriel : [formation@qualit-enr.org](mailto:formation@qualit-enr.org)
- par téléphone : 01 48 78 21 23

Personne en situation de handicap : contacter le référent handicap lors de l'inscription :

- par courriel : [formation@qualit-enr.org](mailto:formation@qualit-enr.org)
- par téléphone : 01 48 78 21 23



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation

**Qualit'EnR**

Référent pédagogique et  
handicap : Maxence Olivard

Association Qualité Énergies  
Renouvelables  
24 rue Saint Lazare  
75009 PARIS  
[www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org)

SIRET : 489 907 360 000 49  
Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro 11 75 43 954 75  
auprès du Préfet de Région d'Île-  
de-France.  
Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'État.